

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9	10

Séance du 25 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre à DIX-HUIT heures TRENTE, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, MORDELET Pierre

Absents représentés : BASCOUL André (à MORDELET Charles-Antoine),

Absents excusés non représentés : GARRON Patrice

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

21/11/2022

Objet de la délibération

Délibération n°41/2022 : **FINANCES : DÉCISIONS MODIFICATIVES**
DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

DÉCIDE de procéder au virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2022 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FNCTIONNEMENT				
D 6228 : Divers	605,90 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	605,90 €			
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		500,00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières		500,00 €		
D 673 : Titres annulés (sur ex. ant.)		105,90 €		
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		105,90 €		
Total	605,90 €	605,90 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

